Règlement Intérieur

Article 1er Le club est ouvert de 9H30 à 12H00 et de 14H30 à 18H30 du lundi au samedi. Les enfants inscrits aux repas sont sous la responsabilité des animateurs entre 12H00 et 14H30. Les dimanches les horaires sont de 14H00 à 18H00 sous la surveillance des parents.
Article 2 Les parents ou responsables légaux doivent signaler l'arrivée et le départ des enfants sur site.
Article 3 Une autorisation écrite doit être signée par les parents qui autorisent leur(s) enfant(s) à rentrer seul(s).
Article 4 Les parents doivent signaler toutes allergies, maladies, ou pathologies éventuelles lors de l'inscription.
Article 5 Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte du club
Article 6 En aucun cas l'enfant ne doit sortir du club sans y avoir été autorisé
Article 7 Les enfants ne peuvent pas se baigner sans maître nageur.
Article 8 Il est interdit de manger, boire ou mâcher un chewing-gum sur toutes les installations.
Article 9 Il est strictement interdit de se placer sous les trampolines pendant leur usage.
Article 10 L'enceinte du club est interdite aux enfants non-inscrits.
Article 11 Il est interdit de jeter des papiers sur le sable (utiliser les poubelles prévues à cet effet)
Article 12 La direction se réserve le droit d'interdire ou d'exclure un individu dans le cas où son comportement s'avère représenter un risque ou un danger pour autrui.
Article 13 Pour des raisons de sécurité, la direction se réserve le droit de refuser l'accès au club en cas de forte affluence.
Article 14 En dehors des activités dirigées, les enfants doivent rester dans le périmètre, qui demeure un lieu ouvert.
Article 15 Durant les heures de fermeture, le club décline toute responsabilité en cas d'accident.

Conditions Générales de Vente

Article 1 Le paiement est effectué lors de l'inscription. En cas d'inscription par internet ou mail, un acompte vous sera demandé et fera l'objet d'un encaissement.
Article 2 Le Club ne rembourse aucune prestation pour quelque motif que ce soit non imputable au club.
Article 3 Les acomptes ne peuvent être remboursés pour quelque motif que ce soit non imputable au club.
Article 4 Pour les leçons de natation, un remboursement peut avoir lieu sur présentation d'un certificat médical interdisant la pratique de la natation.
Article 5 Les inscriptions club et cours de natation sont valables pour la saison en cours. Toute inscription non utilisée est définitivement perdue, et ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.
Article 6 Par temps de pluie, les leçons de natation sont maintenues. Elles ne peuvent en aucun cas être reportées ou remboursées. De la même façon, le club est ouvert et peut accueillir les enfants.
Article 7 En cas de force majeure (conditions climatiques, attentats, incendie, inondation, dégradations du club, épidémie, pandémie, etc), le club se réserve le droit de fermer. Les sommes versées ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement, ni avoir, ni report.
Article 8 Toutes leçons de natation non décommandées 24 heures auparavant vous seront facturées.
Article 9 Les tarifs sont valables pour l'année en cours.
Article 10 Les inscriptions club ainsi que les leçons de natation sont nominatives et ne pourront en aucun cas être cédées à un tiers.
Article 11 Le club a souscrit à une assurance responsabilité civile, couvrant votre enfant en cas d'accident et/ou de défaillance de notre matériel.

Règlement Général Européen sur la Protection des Données

Conformément à l'article 2016/679 en vigueur depuis le 28 mai 2018, vous bénéficiez d'un regard sur le traitement de vos données personnelles. **Règlement consultable sur demande à l'accueil.**

Club des dauphins siret 7895802500037 en face du 70 bd des océanides 44380 PORNICHET
benoit@clubdesdauphins-pornichet.fr 0616924624